

Permettez-moi d'en résumer quelques-unes : on ne saurait les rappeler trop souvent.

On avait dit que l'anglais devait être la seule langue officielle parce qu'elle est la langue du souverain. " Le roi, répondit Chartier de Lotbinière, est le centre de la bonté et de la justice, et cependant on voudrait nous persuader qu'il refusera de nous entendre parce que nous ne savons parler que le français ! Nous ne pouvons croire à de pareils discours, car ils profanent la majesté du trône, ils le dépoüillent du plus beau de ses attributs : le droit sacré de rendre justice. Non, ce n'est point ainsi qu'il faut peindre notre souverain : ce monarque équitable sait comprendre tous ses sujets, et, quelle que soit la langue qui lui porte nos hommages et nos vœux, il saura pencher vers nous une oreille favorable. D'ailleurs, il ne peut que lui être agréable que nous parlions le français, car cela démontrera que, dans les colonies anglaises, on peut être fidèle et attaché à son souverain, avant même que de savoir prononcer un seul mot de la langue de la métropole ¹. "

On avait aussi fait valoir cet argument, si souvent ressassé depuis, que l'usage exclusif de l'anglais hâterait l'assimilation des anciens Canadiens et assurerait davantage leur fidélité à la couronne britannique ; et Lotbinière de s'écrier : " Rappelons-nous 1775. Les Canadiens qui ne parlaient que le français ont montré de façon non équivoque qu'ils étaient attachés à leur souverain. Ils ont aidé à la défense de notre province. Cette ville, ces murailles, cette chambre même où j'ai l'honneur de faire entendre ma voix, c'est grâce en partie à leur zèle et à leur courage qu'elles ont été sauvées. Ils se sont joints aux fidèles sujets de Sa Majesté, et c'était pour repousser les attaques de gens qui parlaient pourtant bien bon anglais. Ce n'est donc pas l'uniformité du langage qui rend les peuples plus fidèles et plus unis ². "

Pierre Bédard reprit à son tour ce dernier argument. " Si la langue anglaise, dit-il en substance, doit nous attacher au roi et au gouvernement de la Grande-Bretagne, comment expliquer que sur ce continent d'Amérique, les colonies où l'anglais était la langue dominante aient été les seules à se révolter, à se soustraire à l'autorité de la mère patrie ! N'en faut-il pas conclure qu'il est ridicule de vouloir faire consister la fidélité dans la langue uniquement ? " Puis, à ceux qui prétendaient que le conquérant doit parler la langue du conquérant, il rétorqua : " S'il en est ainsi, pourquoi les Anglais ne parlent-ils plus le français ? et pourquoi ne le parle-

1. Cf. DIONNE, *Pierre Bédard et ses fils*, p. 18-19.

2. Cf. DIONNE, ouvrage cité, p. 19-20.

3. Cf. DIONNE, ouvrage cité, p. 22.